

Dr Denis ERNI
Boîte Postale 408
1470 Estavayer-le-Lac
Tél. : 079 688 34 30
<http://www.swisstribune.org/>

Personnel & recommandé
Monsieur Alain BERSET,
Président de la Confédération
Inselgasse 1
3003 Berne

Estavayer-le-Lac, le 21 mai 2018

http://www.swisstribune.org/doc/180521DE_AB.pdf

Obligation de dénoncer / droits fondamentaux garantis par la Constitution fédérale violés

Monsieur Alain BERSET, Monsieur le Président de la Confédération,

En complément à ma plainte datée du 15 mai 2018, référence 180515DE_AB, dont seules les annexes¹ sont pour le moment publiques, je vous copie le courrier² que j'ai envoyé au Président de la Chambre pénale fribourgeoise, M. Hubert BUGNON, relatif à l'obligation de dénoncer, alors même que le code de procédure n'est pas applicable, selon les faits établis dans le cadre du traitement de la demande d'enquête parlementaire avec Me de ROUGEMONT.

Contrairement à M. Hubert BUGNON, votre devoir est de faire respecter la Constitution fédérale, d'où l'importance de ce courrier. M. Bugnon sait que vous êtes copiés.

Par la présente, j'accuse notamment le Procureur BOURQUIN d'avoir violé l'obligation de dénoncer alors qu'il savait que le code de procédure n'était pas applicable et je précise que ma plainte du 15 mai 2018 porte contre tous les magistrats qui ont violé l'obligation de dénoncer dans ce contexte donné, dont une partie est décrite sur le lien internet :

<http://www.swisstribune.org/2/f/new.html>

En ce lundi de Pentecôte, je vous remercie de prendre les mesures nécessaires pour que les Valeurs de notre Constitution soient respectées avec le Président de la Confédération que vous êtes : « *qui ne laisse pas faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fasse* »

Selon le soussigné, il est certain que vous n'aimeriez pas vous faire limoger parce que vous refusez de céder à un chantage professionnel pour permettre à un Me Foetisch et son équipe de commettre des crimes en toute impunité.

Veillez agréer, Monsieur Alain BERSET, Monsieur le Président de la Confédération, mes salutations cordiales.


Dr Denis ERNI

Document numérique avec annexes : http://www.swisstribune.org/doc/180521DE_AB.pdf

¹ http://www.swisstribune.org/doc/180515DE_AB.pdf

² http://www.swisstribune.org/doc/180519DE_HB.pdf